

PIONNIERS

Août 2008
Gratuit

N° 19

de Nouvelle-Calédonie

Revue culturelle et identitaire - Organe de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie

LE MOT DU PRÉSIDENT

Défendre les intérêts des descendants de pionniers n'est pas une sinécure. Jusqu'à présent, je n'ai pas trop voulu mêler la Fondation à la défense de l'emploi local car j'estimais que cette tâche incombait plutôt aux syndicats – qui le font bien – car, eux, ont le poids nécessaire et les moyens pour se faire entendre. Mais ces derniers temps, par trois fois, j'ai été indigné des décisions prises. Disons le clairement : tous les responsables politiques, de quelque bord qu'ils soient, s'affranchissent de leurs promesses de défense de l'emploi local pour n'en faire qu'à leur tête quand il s'agit de pourvoir des postes qui les touchent de près ou qui peuvent être sensibles.

Comme ils n'osent plus arguer du niveau d'études ou de compétences car les candidats calédoniens savent très bien à quoi ils peuvent postuler, ils en sont arrivés aux arguments affectifs. Là, la mauvaise foi règne en maîtresse quand il s'agit de donner une raison valable au rejet d'une candidature calédonienne : difficultés relationnelles, choix impossible entre deux candidats locaux de même valeur... Mais le comble est atteint quand il s'agit d'une descendante de pionniers établie en France depuis la fin de ses études et désireuse de revenir au Pays : « Elle n'est pas citoyenne » ! Le métrou embauché, il est citoyen, lui ? Mauvaise foi ! J'ai dit mauvaise foi ? C'est d'indignité qu'il faudrait parler !

Le président de la Fondation
des pionniers,
Jean-Louis VEYRET,
Tél. : 86 99 07

- ▶ Assemblée générale de la Fondation, le 23 août . . . p. 2
- ▶ Comment recueillir les souvenirs de nos anciens ? p. 3
- ▶ Journée dansante le dimanche 5 octobre
à la Fermette de Nassandou p. 4
- ▶ Le monument aux pionniers p. 4

LA COUSINADE DEVILLERS

Ce dimanche 13 juillet 2008 la première « cousinaade » organisée sur les installations de la foire de TENE à BOURAIL a été un moment fort pour les très nombreux descendants de Armand DEVILLERS, le pionnier de la famille sur le Caillou.

Armand DEVILLERS, est né à CUGNY (AISNE) le 25 février 1848. Benjamin des cinq enfants de Louis DEVILLERS et Marie POITTE, il n'a qu'un an au décès de son père. Ses études primaires et secondaires effectuées dans l'AISNE, il obtient son diplôme de pharmacien en 1875, prend pour épouse Liska CHOQUE et s'installe à SAINT QUENTIN où il tient une officine de pharmacie. Père de 5 enfants, traversant une période difficile, il vend l'officine à son futur gendre Eugène ANCELIN, achète un moulin pour y exercer la profession de meunier à PITHON, commune dont il deviendra le maire. Naîtront à PITHON 5 autres enfants. En 1896, le gouverneur FEILLET, en congé administratif en France, fait campagne pour la colonisation en Nouvelle-Calédonie. Armand DEVILLERS vend son moulin, abandonne sa charge de maire et embarque le 25 avril 1897 pour NOUMEA avec femme et 9 enfants (la plus âgée a 20 ans et le plus jeune 1 an - Georgette, l'aînée vient d'épouser Eugène ANCELIN et reste en France).

Suite page 2

Il débarque à NOUMEA le 2 juin 1897, y réside quelques jours puis, le 10 juin, par le Saint -Antoine, gagne « POUNERIHOUEN » où il s'installe, le 15 juillet, après un mois d'attente, sur la propriété qu'on lui a attribuée à GROCHAIN, dans une case à peine achevée et composée de 3 pièces.

Trois autres enfants viendront élargir le cercle familial installé dans la brousse profonde.

Sans tarder, il bâtit pour agrandir sa demeure, abriter ses animaux et son matériel agricole, installer son bureau de pharmacie (où il exerce au profit de ses voisins et de sa famille) et ouvrir une école libre et mixte



Il va à l'essentiel en se garantissant contre les aléas de l'avenir: mise en place d'un potager, d'une basse cour, d'une porcherie, de champs, d'un élevage bovin; puis il se lance dans la caféiculture, objectif du plan Feillet. Il tient aussi commerce, pratique le chalandage, participe aux concours agricoles, œuvre à la commission municipale du village.

Par arrêté du Ministre de l'Agriculture, Armand est promu, le 17 octobre 1913, au grade de « Chevalier du mérite agricole ».

Par décret du 5 Août 1927, Armand reçoit de Monsieur le Gouverneur GUYON la croix de « Chevalier de la Légion d'Honneur ».

Armand décède à POUNERIHOUEN le 4 avril 1939.

Son épouse Liska décède à POUNERIHOUEN le 11 janvier 1951.

Ils reposent tous deux en cette terre calédonienne qu'ils ont enrichie de leur savoir et de leur savoir-faire.

Armand et Liska ont profondément ancré la famille sur le Caillou et l'on compte à ce jour plus de 1 200 descendants directs dont plus de 750 à Téné le 13 juillet se sont retrouvés avec leurs familles pour se mieux connaître, voire se découvrir chez les plus jeunes. C'est avec fierté qu'ils ont rendu hommage à leur pionnier et à tous leurs ancêtres en dressant un impressionnant arbre généalogique qui permettait à chacun de se situer.

Claude DEVILLERS et Félix VAUTRIN

Armand et Liska DEVILLERS à Ponérihouen, dans les années 1910, avec leurs deux derniers enfants et leurs trois premiers petits-enfants.

L'EXPLOSION DU SITE INTERNET DE LA FONDATION

Après six mois d'encéphalogramme plat, le site internet de la Fondation a explosé à la mi mai suite aux annonces de mise en ligne d'articles ou de dossiers. L'utilisation du très gros carnet d'adresses mail de la Fondation (plus de 1 500 adresses quasi toutes personnelles) a bien aidé en cela. Nous avons donc vu une quarantaine de personnes s'inscrire pour donner leur avis ou débattre. Pas mal de jeunes : tant mieux car maintenant la relève est assurée. La réflexion d'une autre génération ne peut être que bénéfique et elle est la bienvenue.

Rubriques du site : statuts de la Fondation / composition du Bureau / communiqués / vie de la Fondation / monument aux pionniers / maison Celières / actualité locale / les signes identitaires / l'accord de Nouméa / transfert de compétences / citoyenneté / usine du Nord / revue de presse française / presse du Pacifique / actualité du nickel / présen-

tations des internautes / généalogies calédoniennes / petites annonces / autres / recettes de cuisine.

Alimenter le site pour qu'il vive est une préoccupation de tous les instants des trois administrateurs : Monique Foucrier, Arnaud Savoie et Jean-Louis Veyret.

Dans le même ordre d'idée, le président utilise de plus en plus le carnet d'adresses mail pour signaler un événement culturel, une émission de télé, un article, des travaux de recherche ou de réflexion, des débats etc. Les retours qu'il en a lui montre que vous appréciez ces informations rapides.

Un bémol : comme c'est assez souvent le cas pour d'autres sites, le nôtre est victime d'attaques et d'invasions par des sites porno. Malgré leur vigilance, les administrateurs ne peuvent passer leur temps à surveiller le site. Veuillez les en excuser si, lors d'une visite, vous tombez sur des images qui n'ont rien à faire là.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION, LE 23 AOÛT

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le **samedi 23 août 2008**, à partir de 14 h 30 au Dock Socio culturel de Païta.

Innovation : le président de la Fondation reconnaissant ses lacunes – pour une fois, diront certains – délèguera l'animation de l'AG au doyen, Raymond Frère qui a une grande expérience dans ce domaine.

Cette année, il n'y aura pas d'élections du Bureau. Cela nous laissera le temps d'écouter divers intervenants. D'ores et déjà, Raymond Guépy a donné son accord pour parler des travaux du CES et de bien d'autres choses...

Si vous souhaitez intervenir, faites le savoir à l'avance à Jean-Louis Veyret au 86 99 07.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT CALÉDONIE 2025

Nous avons failli passer à côté et c'aurait été dommage car c'est une bonne tribune pour faire passer un certain nombre de messages sur les descendants de pionniers, pour rappeler qu'ils sont là et bien là, qu'on le veuille ou non. Max Chivot, membre du Bureau de la Fondation, participe à l'atelier n°1 : « *Solidarité sociale et égalité des chances* ».

Monique Foucrier, membre du Bureau de la Fondation participe à l'atelier n°5 sur le thème : « *développement, culture et valeurs identitaires* ».

Jean-Louis Veyret, président de la Fondation, participe à l'atelier n°8 sur le thème : « *Organisation spatiale – occupation du sol, ruralité et urbanisation* ».

Des synthèses des premières réunions ont déjà été rédigées. Un mail a été envoyé au responsable de l'atelier n° 8 qui avait occulté la légitimité pionnière sur les terres : « *Une réflexion qui est revenue plusieurs fois chez ceux de nos membres qui ont pu lire votre synthèse: il n'y a pas que les mélanésiens qui aient un fort lien à la terre. Les descendants des colons, eux aussi ont un fort lien à des terres que leurs ancêtres ont mis en valeur. Très souvent, les propriétaires terriens d'origine européenne ont été des aménageurs d'un pays vierge. Ce serait bien de l'inscrire dans les travaux* »

Si ces synthèses intéressent l'un(e) d'entre vous, nous nous tenons à votre disposition pour vous les envoyer.

Il est indispensable que la Fondation des pionniers soit présente dans tous les débats de la société calédonienne.

Merci à Max Chivot et à Monique Foucrier de prendre sur leur temps – et sur ses congés pour Monique – pour représenter la Fondation dans ces ateliers.

De plus, nous avons noté, parmi les participants, quelques noms de membres de la Fondation qui se sont inscrits aux ateliers mais à d'autres titres.

STRUCTURE AUDIOVISUELLE DE COLLECTE DES SOUVENIRS DE NOS ANCIENS

Nous souhaitons nous équiper d'un matériel léger qui nous permettrait de recueillir les souvenirs de nos anciens pour créer du « patrimoine immatériel ». Pour cela, nous avons demandé une subvention au gouvernement. Nous en reparlerons lors de l'AG du 30 août.

AMALGAMES

Un parti politique en gestation – Fédération Calédonienne – a publié un appel aux électeurs potentiels dans un hebdo. La phraséologie employée peut faire croire qu'il s'agit d'une initiative politique de la Fondation des pionniers. Il n'en est rien. Nous restons plus que jamais attachés à notre apolitisme.

SUGGESTIONS DE LECTURE

■ « Les Javanais du Caillou » Des affres de l'exil aux aléas de l'intégration.

Un ouvrage de référence. L'énorme travail d'un chercheur Suisse, Jean-Luc Maurer en collaboration avec un membre éminent de la communauté calédo-javanaise : Marcel MAGI, président de l'association culturelle ASAL USUL qui agit pour la sauvegarde de l'héritage patrimonial de la communauté d'origine javanaise en Nouvelle-Calédonie.

Contact de Marcel MAGI :

28 31 28 - E-mail : magma@lagoon.nc

Ce livre est de nouveau disponible. Vous le trouverez à la librairie Calédo-Livres, où Dominique Buzance vous le propose à moins de 5 000 F !

■ « Terres noires, terres blanches » de Andrew Mc Gahan, chez Actes Sud, Traduit en 2008.

Un immense domaine dans l'outback du Queensland. Des clans abos. Un colon fou de terres. Des haines familiales. Des haines raciales. Des lois de rétrocession. Un enfant héritier des deux histoires du domaine. La sécheresse. Les feux de brousse. Une nuit de folie. Un roman australien qui ne laissera pas les Calédoniens indifférents.



Directeur de la publication : Jean-Louis Veyret

Impression : Multipress

Maquette : Passion Graphique

SIGNES IDENTITAIRES



Wilfried GALLAIS est un jeune membre de la Fondation des pionniers qui avait mis ses propositions pour les signes identitaires « devise » et « hymne » en ligne sur notre site. Il nous a paru intéressant de les publier dans la Revue car Bernard Song et Jean-Louis Veyret ont souvent retrouvé cette même inspiration dans toutes les candidatures qu'ils ont eu à examiner. Pour la petite histoire, Jean-Louis Veyret a été satisfait de constater que quatre ou cinq adhérents de la Fondation avaient concouru pour la devise.

Bernard Song, en ce qui concerne le jury « hymne », a défendu la candidature de la chorale Mélodia avec force et a veillé à ce que les adaptations nécessaires n'en altèrent pas le sens et la musique. Il a également insisté pour que cette chanson soit « océanisée » avec un appel de la toutoute. Bernard, qui, au départ était très réticent envers ces signes identitaires car il y voyait un piège par lequel nous allions devoir avaliser du kaneka et des mots de « lutte » s'est progressivement détendu quand il a constaté qu'il y avait une réelle volonté de trouver un consensus.

Nous en profitons pour saluer le très beau travail des enfants de la chorale Mélodia qui, sous la houlette de Philippe Millot, ont su construire cette chanson qui symbolisera désormais la Calédonie SANS REMPLACER LA MARSEILLAISE, il faut le rappeler. La version officielle de la chanson est écoutable sur le site <http://melodia.olympe-network.com/>

NDLR : Philippe Millot nous a demandé de ne pas employer le mot « hymne » tant que la gouvernement n'aura pas donné son aval.

Une mention pour la devise finalement retenue : « *terre de parole, terre de partage* » proposée par Jean-Brice Herrenschmidt.



Je vais vous faire part de ce qui pour moi pourraient être la devise et l'hymne de notre beau Caillou.

La devise : « **Diversité & respect** »

Diversité parce que nous vivons dans un pays où aussi bien sur le plan humain que naturel nous sommes riches d'une multitude de composantes.

Respect parce que tout au long de nos décennies de cohabitation entre les différentes communautés de notre pays, nous avons persisté à être tolérant et respectueux entre les hommes mais aussi avec notre environnement naturel.

Pour ce qui est de l'hymne :

Nouvelle-Calédonie terre de richesses où les hommes ont su se respecter.

Merveilleux pays plein de promesses, ton destin est de progresser.

Terre d'une nature rêvée, tu regorges de vie.

Tes creeks et tes plaines se conjuguent à l'infini.

Tes montagnes résonnent de la parole de nos anciens ainsi que de leur vie. Berceau de la diversité, ton avenir est l'harmonie.

LE MONUMENT AUX PIONNIERS

La réflexion a commencé à propos de ce monument. Nous ne savons pas encore très bien où nous allons car c'est un gros chantier. Des contacts informels ont été pris avec des artistes. Tous sont très intéressés par le défi qu'il représente. En effet, si nous ne savons pas ce que nous voulons exactement, nous savons parfaitement ce dont nous ne voulons pas : un menhir en grès avec plaque de marbre, semblable à tous ceux qui ont fleuri en Calédonie ces dernières décennies. Le monument aux pionniers devra être une œuvre originale, spectaculaire, impressionnante, à la mesure de ceux qu'il honorera, à la mesure de la quantité de travail qu'ils ont fourni pour construire ce pays, à la

mesure des souffrances et des joies qu'ils ont connues.

Nous approfondirons la réflexion en écoutant vos avis lors de l'Assemblée Générale du 30 août. Pensez-y !

Le choix du projet se fera dans la concertation entre les membres de l'association. Vous serez donc largement consultés.

Pour le financement des études, nous avons demandé une subvention au gouvernement.

Pour le financement du monument, Karen Lemaitre et Bernard Song ont suggéré de faire appel aux familles de descendants des pionniers qui, pour avoir versé leur obole, verraient leur nom inscrit sur le monument.

LES PIONNIERS FONT LA FÊTE

Ce sera le **dimanche 5 octobre**, à partir de 11 h 30, à la **Fermette de Nassandou**. Bref, chez Morlet, sur la route de Karikaté !

Le prix est fixé à 6 500 F / personne, et comprend : l'apéritif (alcools courants excepté champagne) le repas, 1 bouteille de vin pour 4 personnes et l'orchestre qui nous fera danser.

Les inscriptions, et règlements seront pris par :

Jean-Louis Veyret, tél. : 86 99 07, Raymond Frère, tél. : 92 37 32, Arnaud Savoie, tél. : 78 90 16, Catherine Blaise, tél. : 77 63 03, Monique Foucrier, tél. : 85 96 83, Robert Martin, tél. : 79 33 15.

Réservez votre journée !

NOUS, LES OCÉANIENS

On connaît les vertus du regard amoureux sur la sérénité de celui qui le reçoit. Parle-t-on suffisamment de celles du regard de l'autre sur celui qui souffre d'une reconnaissance fragile de son identité ? J'en fis l'expérience récente, celle d'un regard qui me fit, puis me défît.

Dans son interview de fin de séjour accordée à RRB, Michel Barrat réunit avec insistance l'ensemble des calédoniens sous la bannière d'Océaniens. Rien d'incongru, sauf que depuis quelques temps d'autres priorités m'avaient éloignée de la bataille des mots censés me faire lever le doigt. Trop préoccupée de ceux qui ne m'enveloppaient pas, j'abandonnais à leur sort ceux qui me désignaient mal.

Océanien ! Quel joli nom... L'on m'enseigna bien que j'étais une enfant du cinquième « continent », mi terre mi mer, appelé Océanie. Nouméa voyait d'ailleurs émerger des Océanie dans tous ses quartiers. C'était l'époque où la grande distribution arborait des drapeaux qui collaient presque aux relevés de conclusions d'un comité pour les signes identitaires (Océanie Sainte-Marie !).

Puis l'adjectif glissa. Au détour des années 90, il devint exclusif, désignant, dans son acception locale, les seuls wallisiens (voire tahitiens) du territoire. On s'accommoda de cette dérive et allions faire nos courses à Euromarché.

Monsieur Barrat, invité à décliner ses conclusions expertes, nous remmaillota tous, avec un charisme qui souffre peu la contradiction. C'était mardi, merci pour ça.

Trêve de super Tuesday. Je prêtais, samedi, une oreille attentive à l'émission « Ôtrement », sur RFO, qui accueillait Olivier Besancenot. Son ambition supranationale de bâtir un parti proposant une alternative au capitalisme le valait bien. Et là...patatras. Le journaliste l'interrogea sur la Calédonie et le bougre répondit illico « qu'en Kanaky » etc... De quoi brouiller pour de bon mon attention au reste du discours. Comment prêter plus longtemps une oreille intéressée à la pensée de celui qui vous nie ?

Je me dis que l'écho de la voix de son collègue de l'OPT, appelant, devant les grilles du Haussariat, les victimes de l'histoire à se retrouver dans sa revendication politico-syndicale n'étaient pas parvenues aux oreilles du postier Besancenot. Pis, que celui qui les avait prononcées n'en nourrissait même pas le projet. Qu'il avait simplement cherché, en toute opportunité, à rafler quelques partisans au-delà de son habituelle sphère d'influence.

Ces quelques mots de LKU ne m'avaient pourtant pas laissée indifférente : pas conquise mais ravie toute les fois que j'entends « nous » au lieu « d'eux ».

J'avais reçu comme un coup le « Kanaky » du camarade Olivier. Annihilant pour un temps le début de réconciliation entreprise (avec le regard du métro) dans laquelle Frère Michel m'avait précipitée.

Puis à la blessure succéda l'agacement. Celui de se sentir otage du faux débat social-kanak contre capital-les autres, que trop peu semblent vouloir dépasser.

Comment prendre part, sans état d'âme identitaire, aux grands courants émergents (alter-mondialisme, environnement durable – qui d'ailleurs ne sont pas l'apanage du seul Besancenot, ni même réservés à la seule politique politicienne-) ? Peut-être lorsque la question des signes identitaires dans lesquels chacun se reconnaîtra aura été réglée. Mais il n'appartient pas à monsieur Besancenot d'en découdre pour les calédoniens. N'empêche que ce type de lobbying a la peau dure et qu'une devise ou un hymne consensuel ne permettront pas d'en venir à bout, sur la scène internationale en tout cas.

Alors comment ? Plus sûrement en faisant valoir à tous les échelons notre qualité d'autochtones, jusque dans les sphères onusiennes. Pour le cas pratique calédonien, l'histoire récente a mâché le travail des juristes de l'ONU : l'Accord de Nouméa repère les légitimités historiques et envisage le prolongement juridique de cette reconnaissance avec la citoyenneté. A nous de dresser cette courte-échelle vers l'ONU. Pour être regardés du haut de la pyramide mondiale pour ce que nous sommes, et avancer sereinement sur le reste.

Fleur de papaye

NOMBRE D'ADHÉRENTS

Vers avril-mai, nous avons procédé à un grand nettoyage du fichier des adhérents comme nous le faisons tous les ans. Tous les membres qui avaient plus de deux ans de retard dans le paiement de leurs cotisations, ont été radiés : 120. Bien sûr, nous essayons de travailler intelligemment : nous savons que pour beau-

coup d'entre vous, c'est pure négligence ; quand vous vous manifestez d'une façon ou d'une autre auprès de nous, il va sans dire que même si vous êtes un peu en retard dans ce paiement, il n'est pas question de vous radier des listes. Pour simplifier les choses, pouvons nous vous suggérer de régler votre cotisation

soit en début d'année comme certains le font systématiquement pour toutes les associations dont ils sont membres ou lors de l'Assemblée Générale .

Bref, tout cela pour vous dire qu'au début août, la Fondation comptait 670 membres à peu près à jour de leur cotisation.

CONTRIBUTION DE LA FONDATION DES PIONNIERS AUX CÉRÉMONIES DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CENTRE CULTUREL TJIBAOU

Pour fêter les dix années d'existence du Centre Culturel Tjibaou et son nouveau statut d'établissement public calédonien, le Conseil d'Administration du CCT a décidé de l'ouvrir aux autres communautés qui peuplent ce pays. C'est pourquoi la Fondation des pionniers a été invitée à représenter la communauté des descendants de colons, aux côtés des autres communautés qui sont venues mettre ce pays en valeur. Comme cela s'était déjà produit lors de la désignation des participants au Comité de pilotage des signes identitaires, la même question s'est encore posée à moi : la Fondation des pionniers est-elle habilitée à représenter les kabyles et les malabars ? Il y a des descendants d'arabes et de malabars parmi les membres de la Fondation et j'en suis heureux. Mais j'ai scrupule à dire que la Fondation est leur représentant car je sais qu'une telle affirmation passe mal auprès de certains, dans ces deux communautés. Les histoires sont différentes au départ mais semblables à l'arrivée ; c'est ce qu'ont l'air de considérer les responsables kanak qui ne veulent pas faire le distinguo, même si j'ai plaidé à plusieurs reprises pour une représentation spécifique de ces deux communautés.

Ces mêmes responsables kanak restent sourds – à juste titre – à la revendication wallisienne et futunienne de reconnaissance de leur statut auto proclamé de second arrivés. En effet, les responsables de ces deux communautés arguent de leurs arrivées au fil des siècles en Calédonie pour revendiquer la seconde place – avant les européens – lors des cérémonies où la chronologie des installations joue un rôle. Les responsables kanak ne nient pas ces peuplements polynésiens mais disent que ces immigrants se sont fondus dans la population kanak et sont de ce fait devenus des kanak.

C'est pourquoi, si les communautés kabyle et malabar veulent être représentées, il me semble qu'il serait de leur intérêt de l'être par la Fondation des pionniers.

Jean-Louis Veyret



Une partie de la délégation de la Fondation : de gauche à droite, Christian Saharie, Jean-Louis Veyret, Vanessa Devillers-Bailleul, Julie Régent.

Bonjour et merci de nous recevoir.

Je m'appelle Jonathan Duparc-Santacroce, Je suis descendant de bagnards et de colons libres. J'ai choisi aujourd'hui de vous présenter l'histoire du bagne à travers un bagnard installé à Pouembout sur une concession provisoire. Cette histoire constitue un des fondements de mon identité, de notre identité à nous, les « Caldoches »,

Les renseignements que je vous donne sont retirés d'un registre dressé par l'administration pénitentiaire en 1895 et conservé au centre des archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence. La consultation de ces archives a permis de lever le voile sur notre histoire, celle qui fonde en partie notre identité. Je souhaite la partager avec vous aujourd'hui.

NUMÉRO MATRICULE 2978

Auguste, Jules, fils de Barthélémy, Auguste et de Rosalie, né le 22 février 1852, à Alès, arrondissement du Gard, journalier de profession.

Auguste n'a que 17 ans quand il est condamné à perpétuité à Nîmes, aux assises du Gard, pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens sur son oncle. La loi ajoute qu'Auguste est aussi condamné à l'exil à vie en Nouvelle-Calédonie.

Condamnation antérieure : néant.

Condamnation dans la colonie : néant.

Auguste est arrivé dans la colonie le 3 juin 1871.

Sa bonne conduite lui vaut une première remise de peine, le 21 juin 1881: la peine perpétuelle est commuée en celle de 20 ans. Auguste est mis en concession le 13 février 1883. Après 12 années de travaux forcés, les chaînes aux pieds, il devient concessionnaire provisoire à Pouembout, sur un lot de 6 hectares. Il bénéficie alors d'une liberté provisoire.

Il épouse à Bourail le 9 juin 1886, Marie, une libérée immatriculée n° 100.

De cette union naissent Jules, le 4 octobre 1887, Louise le 23 octobre 1888 (décédée), Anna en 1889, Anaïs en 1891 et Edouard en mars 1893.

À qui vient s'ajouter Raymond, né le 15 décembre 1878, en France et reconnu par Auguste.

En 1889 : nouvelle grâce obtenue: remise de peine de 4 ans.

L'administration termine la notice par l'appréciation suivante : « très bon travailleur, caractère difficile ».

Il ne deviendra propriétaire de sa concession qu'à sa libération.

Vous avez compris : j'évoque ici le vaste programme de colonisation pénale engagé par le gouvernement français de l'époque. Il a donné naissance à la communauté caldoche.

J'ai cherché le sens à donner à cette histoire au moment où nous sommes invités au partage dans ce lieu symbolique. La liberté, oui, j'ai bien dit la liberté.

Celle qu'Auguste retrouve difficilement sur cette terre, au moment même où d'autres la perdent dans les réserves.

Mais les chaînes du bagne ne s'effacent pas des mémoires.

Enracinées sur cette terre, plusieurs générations s'écoulent avant que nous puissions nous libérer de l'histoire taboue pour assumer pleinement cet héritage et comme aujourd'hui le partager.

Notre identité se construit sur deux dynamiques : la quête de la liberté et un profond attachement à cette terre.

Où mieux que dans un centre culturel, pouvons-nous les exprimer ?

Où mieux que dans un centre culturel, pouvons-nous partager ces aspirations ?

Merci de nous accueillir
Jonathan Duparc-Santacroce



Jonathan
DUPARC-SANTACROCE



Vanessa
DEVILLERS-BAILLEUL

RAPPEL : nous avons construit un dossier autour de ces festivités du dixième anniversaire du Centre Culturel Tjibaou, dossier consultable sur le site de la Fondation à l'adresse suivante :

<http://www.fondationdespionniers.com/forum/viewtopic.php?t=204>

Nous tenons à remercier Julie Régent qui s'est vite rendue compte de l'importance de l'événement. En l'absence du président, elle a tout pris en mains, tout organisé avec les jeunes membres de la Fondation de façon à offrir une prestation de qualité aux autorités coutumières kanak, aux autres communautés et aux politiques du Pays.

Grâce à ces deux jours de cérémonies, avec la jeunesse de notre délégation, nous avons fait voler en éclats la réputation d'ACAPA de notre Fondation. Et ce n'est que le début !

Au lendemain de ces célébrations, Vanessa DEVILLERS-BAILLEUL nous a fait parvenir le texte, ci-contre, pour vous dire à tous et à toutes sa fierté et sa joie d'avoir participé à de si belles cérémonies.

TOURNÉES EN BROUSSE ET FESTIVITÉS

Au cours du dernier trimestre, nous comptons bien reprendre nos tournées en Brousse, en espérant qu'elles auront un peu plus de succès que celle de 2007. Quoiqu'il en soit, succès ou non, nous en avons besoin pour prendre le pouls du pays et c'est toujours intéressant.

Fête du bœuf de Païta : nous y serons.

Un départ en France qui approche, un week-end prolongé consacré à faire des cartons, et puis un coup de fil. Julie Régent m'appelle. Le CCT fête ses 10 ans. La Fondation est invitée, pas grand monde ne peut (ou ne veut) y aller. C'est un long week-end, on monte en brousse, on va en mer, ou on fait des cartons...

Je râle un peu, c'est dans 48h, je n'ai rien préparé, pas un vieux arbre généalogique de prêt, pas une photo de baignade de bétail sous la main, on veut bien m'aider mais les délais sont bien trop courts.

Oh et pis aller, y'a pas mort d'homme, Julie a préparé des textes sur les pionniers, que nous lirons là-bas, au CCT. Mr Veyret gère les discours pour la circonstance et, comme dit Gyslain, vas-y mon pays ! Je dis oui.

Vendredi matin, 8h, il fait encore frisquet à cette heure là, c'est bientôt l'hiver en Calédonie ! Mais la journée est prometteuse, il va faire beau, c'est sûr. Contre toute attente, je suis stressée, beaucoup.

Toutes les communautés qui vivent sur le territoire sont invitées, elles sont là, représentées.

Nous, les pionniers, on sera les premiers à entrer dans l'aire Mwa Kâa. Elle se trouve en bord de mer, presque dans la mangrove.

Le toutout « sonne » (je ne sais pas vraiment s'il siffle, sonne ou retentit...).

Notre petite délégation monte vers la grande case, vers les coutumiers, vers Marie-Claude Tjibaou, Emmanuel Kasarherou.

Mr Veyret pose notre coutume sur la natte en face de nous.

Nous sommes en passe d'être intégrés coutumièrement. Je n'ai pas le souvenir des mots exacts qui ont été prononcés, mais un frisson me parcourt le corps. Nous recevons un cadeau nous aussi, et puis quelqu'un enlève le long et fin bout de bois

planté devant nous. Je venais de passer de longues minutes à me demander à quoi il pouvait servir : je crois qu'on nous a ouvert la porte ... On entre. Puis on assiste à l'entrée coutumière des autres communautés. Les élus sont là eux aussi, ils font leur discours. Avec Julie, Christian et Mr Veyret, on reste encore un long moment après la cérémonie. Nous les filles, on reste même à déjeuner à la cafet du CCT, puis on traîne encore, on discute avec des gens. On rentre chez nous à 13h, mais ma tête est encore là-bas, jusqu'au moment du coucher, et même après.

Samedi matin, on remet ça. Cette fois, on va lire nos textes, avec Jonathan, un ado qui parle de son ancêtre à lui. Les autres communautés aussi ont préparé des danses ou des chants. Je fais mine que tout va bien mais le stress me prend encore. Vas-y Vanessa, pépé te regarde de là-haut, peut-être même que tous mes Devillers me regardent de là-haut. Marie-Claude Tjibaou est assise sur une natte devant nous, elle nous regarde et nous écoute avec bienveillance. Le moment est spécial. On passe les chansons de Stan et Yanita, « Un Calédonien » et « La Grande Caravane », nous sommes au CCT ; le moment est décidément vraiment spécial.

11h, mes enfants arrivent avec leur père, on achète à manger aux stands vietnamien, indonésien et tahitien, nous sommes au CCT. Dans 30 minutes, chaque communauté va planter son arbre, nouveau symbole, nouveau moment spécial. Chaque arbre sera mis en terre par un enfant et un adulte. Le neveu de Julie et Mr Veyret s'acquitteront de cette tâche. On nous appelle, on plante notre gaïac, pas très loin de la Grande Case. La coutume d'au revoir clôture les cérémonies. Je suis émue. Maintenant, nous sommes nous aussi chez nous au CCT, même si moi j'y étais déjà un peu par mon métissage Lifou. Mais maintenant, la deuxième partie de moi est reconnue. Avant de partir, on traîne encore. Puis, tels des touristes de base en vacances sur la Golcôsse, on fait des achats souvenirs, à la boutique du CCT. Vers 14h, on rentre chez nous.

J'ai vécu ces 2 journées de façon si particulière, que j'ai mis plusieurs jours à « atterrir », à me demander si ma sensibilité était exacerbée parce que je suis moi, ou s'il c'était passé quelque chose de spécial. Je crois qu'il s'est passé quelque chose de vraiment spécial, que beaucoup d'entre vous ont manqué. Ce n'est pas grave, c'est pour ça que je veux le partager à travers ce témoignage. L'important, c'est de retenir que les descendants de pionniers sont désormais chez eux au CCT.

Avant de retourner à mes cartons, je fais le vœu que les descendants de pionniers aient un jour le courage de couper les fils de barbelés qui les empêchent de se rendre au CCT, parce que notre gaïac a besoin d'être arrosé par nous aussi.

Mais au fait, c'est quoi le CCT ?

Vanessa Devillers-Bailleul

Les photos prises par Christian Saharie et Fabienne Deseez seront visibles sur le site de la Fondation quand ce numéro aura été mis en ligne.

UNE NOUVELLE DEVISE POUR LA FONDATION

En 2004, nous avons perdu notre devise et nous n'avons jamais réfléchi pour en trouver une autre.

Un intervenant sur le site de la Fondation utilise comme phrase signature la maxime suivante : « *Nous savons qui nous sommes et à qui nous le devons* ».

Il ne voit aucun inconvénient – bien au contraire – à ce que nous utilisions cette phrase comme devise de la Fondation des pionniers. Nous savons qui nous sommes, dans le présent, sans états d'âme. Et à qui nous le devons, à nos ancêtres dont nous continuons la tâche.



BULLETIN D'ADHÉSION À LA FONDATION DES PIONNIERS DE NELLE CALÉDONIE

Monsieur (Nom et Prénom) :

Madame (Nom et Prénom) :

Adresse postale (adresse physique) :

..... B.P. :

Tél. : Mobilis : Fax :

Adresse E-mail : 



COTISATIONS 2008 : 1 PERSONNE : 1 500 F - COUPLE : 2 500 F - BIENFAITEURS : 5 000 F

À retourner à : Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie
BP 12997 - 98802 Nouméa Cedex – Tél. : 28 26 10 - 86 99 07 - Fax 27 20 91  fondationpionniers@lagoon.nc